

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2026

Date de convocation

19/01//2026

Date d'envoi

21/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 février à 17 h 30 le Conseil d'Administration du Centre Communal Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Madame Christine MÉNORET, vice-présidente en exercice.

Nombre de membres

En exercice : 09

Présents : 07

Absents : 02

Pouvoirs : 01

Votants : 08

Étaient présents :

Élus du CCAS :

Mesdames Sophie BORÉ, Claire CARTIER et Lyn FAIPOUX.

Membres de la Société Civile :

Mesdames Colette MAILLET et Alda ROUMAGNOU.

Monsieur Louis-Marie COLLINET

Absent(s) excusé(s) :

Monsieur Bertrand RITOURET,

Madame Claudine PINGUET.

Excusé(s), avait(ent) donné pouvoir :

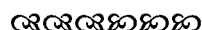
Monsieur Bertrand RITOURET (Président) a donné pouvoir à Madame Christine MÉNORET,

Assistait également à la réunion :

Monsieur Raphaël SIMAR Directeur Général des Services de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sophie BORÉ



DEL N°02-02-2026/02 COMPTE ADMINISTRATIF 2025

En application des dispositions codifiées aux articles L1612-12 et L2131-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au vote du compte administratif,

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2025, tel qu'il lui a été présenté et ce conformément au tableau synthétique ci-dessous :

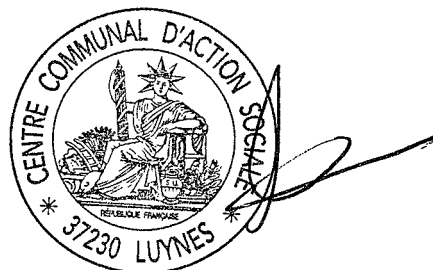
TABLEAU SYNTHÉTIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2025			
BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE			
RUBRIQUES	2025		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES			
* EXERCICE N (A)	-	23 528,26 €	23 528,26 €
* RESULTAT REPORTE N-1	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	-	23 528,26 €	23 528,26 €
RECETTES			
* EXERCICE N (A1)	0,00 €	20 174,19 €	20 174,19 €
* RESULTAT REPORTE N-1	7 222,76 €	9 144,68 €	16 367,44 €
SOUS TOTAL (B1)	7 222,76 €	29 318,87 €	36 541,63 €
RÉSULTATS			
* EXERCICE N (A1-A)	0,00 €	- 3 354,07 €	- 3 354,07 €
* GLOBAL DE CLÔTURE (B1-B)	7 222,76 €	5 790,61 €	13 013,37 €

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Sophie BORÉ



Pour Le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,
Christine MÉNORET



Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le :

Et sa publication le site internet de la commune le : 10 FEV. 2026